

Réunion du 19 Septembre 2017 à 18h30

Absents excusés : F. Gousseau - F. Saint Oyant

- Les travaux de peinture des façades de la mairie de l'école et du préau se sont déroulés semaines 31 et 32. Les résultats sont concluants et appréciés de tous. La facture est de 12.080 € HT soit 14.486 € TTC.

- Les toilettes de la mairie ont été rénovées et les WC changés pour la somme de 455 € TTC. Jean-François Coutout a repeint murs, plafond et menuiseries.
- Les toilettes de l'école ont également été repeintes par Jean-François.
- Le coût de la réparation de la tondeuse s'est élevé à 435 € TTC.

- La communauté d'agglomération prend en charge, à compter du 1er juillet 2017, la participation financière au SDIS. Pour la commune de Villemardy, la contribution annuelle est de 4.245 €. Pour les 6 premiers mois de l'année, la part communale est de 2.105,05 €, pour les 6 derniers mois, l'Agglo remboursera la somme de 2.139,95 € à la commune.

A partir du 1er janvier 2018, la communauté prendra tout à sa charge !

- Les WC hommes de la salle des fêtes ont été réparés pour la somme de 307 €.
- Changement de locataires à la maison Focka.

Melle Laetitia Lefert a décidé de déménager au 31 août. Ce sont Melle Valérie Leroux et M. Corentin Florent qui habitent cette maison depuis le 1er septembre. Nous leur souhaitons la bienvenue à Villemardy !

- Un constat a été fait pour changer le panneau STOP détérioré rue des Peziers.
- Un devis va être demandé pour changer l'armoire chauffante de la cuisine de la salle polyvalente. Merci à Daniel Savigny pour les diverses réparations qu'il a effectuées sur l'armoire ainsi que sur le four.
- Devant la propriété de M. Legendre, rue de la Gibardière, il n'y a pas de canalisation d'évacuation des eaux pluviales. Compte tenu de ses besoins, un devis va être demandé.
- Le conseil municipal décide d'acheter un défibrillateur qui sera posé à l'extérieur de la salle polyvalente. Le coût se situe entre 2.000 et 2.500 €. Bruno David va nous conseiller pour l'achat de ce matériel.

- Compte rendu réunion du Syndicat Scolaire :

Effectif rentrée 2017 :

- Périgny 26 enfants
- Villeromain : 23 enfants
- Villemardy : 28 enfants

soit un total de 77 enfants (comme l'an dernier)

Le prix du repas pris à la cantine est fixé à 3,55 €, l'heure de garderie à 2,25 € (1,13 € la $\frac{1}{2}$ heure).

Coût de la scolarité pour 1 enfant en 2016 :

- Scolarité : 717,09 €
- Déficit cantine : 200,06 €
- Déficit garderie : 57,74 €
- Déficit transport : 161,81 €

Total : 1176,70 €

Il a été décidé de titulariser le personnel du syndicat scolaire : Melle Anaïs Renier 30h45/35ème, Mme Cathy Alexandre 29h45/35ème et Mme Christelle Radet 7h15/35ème sur la base d'une semaine de 4 jours d'école (pour rappel, Mme Carole Hallouin est déjà titulaire à raison de 8/35ème).

Le contrat concernant le transport scolaire avec la société Saint Laurent a été reconduit pour une année au même tarif. Le chauffeur de car est le même que l'an dernier.

La participation des communes hors regroupement dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles a été fixée à 1.120 € par enfant.

Pascal Leroi propose que Julien Leguereau le remplace comme titulaire au syndicat scolaire.

- Merci à Denis Patry qui arrose et entretient les plantes devant l'église et sur la place.

- Prévision travaux 2018

Des devis vont être demandés pour :

- restaurer l'ancienne cuisine et salle de bain à la mairie,
- enduire et isoler derrière la mairie et les WC enfants
- reconfigurer l'espace « cailloux » dans la cour de l'école
- confectionner un béton lavé sur certains trottoirs, dans la commune, etc...

La séance est levée à 20h00